



## Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE — FONDÉE EN 1906

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : P. Delmelle, 34, rue Franz Merjay, Bruxelles 6.

DE BOCK, R.

Tél. : 21 16 27.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12.

Cercle Pégase, Bruxelles. — Cotisation : 75 F.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

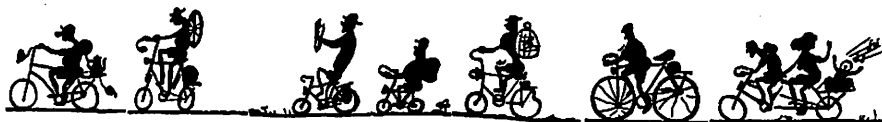
## Assemblée mensuelle du lundi 6 septembre 1965, à 20 h précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le **LUNDI 6 SEPTEMBRE 1965, à 20 h précises, au local** : « LA LEGENDE », rue de l'Étuve, 35, Bruxelles 1, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle 2 août 1965 ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Visite de « Volkswagen » (inscriptions définitives) ;
4. Voyage en autocar en Campine, le 19 septembre 1965 (inscriptions et versements) ;
5. Voyage en Forêt de St-Hubert, le 24 octobre 1965 (inscriptions) ;
6. Voyage de 3 jours à Herbeumont les 30 et 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 1965 (inscriptions) ;
7. Bal du 20 novembre 1965 ;
8. Réveillon de Noël ;
9. Divers ;
10. Concours photographique : 9<sup>e</sup> épreuve : sujet imposé « Le Ciel » ;
11. « Vacances au Mexique » : présentation de diapositives en couleurs par M<sup>lle</sup> Damen.

Le Comité se réunira au local, le jeudi 9 septembre 1965, à 20 h 30'.

Réunion des pilotes le jeudi 30 septembre 1965, à 20 h 30'.



## Excursions cyclistes du mois de septembre 1965

**DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 1965.** — Réunion place Simonis, à 8 h. Départ à 8 h 15', Hamme, Mollem, Eeksken, St Amands (P.-N.) ; Termonde, Wieze, Meldert, Ternat, Itterbeek. 75 km. Pilote : M. Joppen.

**DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 1965.** — « A ». — Réunion Pont Teichman à 8 h 30'. Départ à 8 h 45',

Wolvertem, Breendonk, Ruisbroek, Wintham (P.-N.) ; les berges de l'Escaut, Tamise, St-Amand, Merchtem, Wemmel, Bruxelles. 70 km.  
Pilote : M. R. De Bock.

« B » — *Brevet Demol*, organisé par la F. B. C. (M. J. Peeters). — Réunion Arcades du Cinquante-naire à 6 h 50'. Epreuve de lecture des cartes — environ 125 km.

Inscriptions : MM. Mariani, Microp, Peeters, ou au départ. Les concurrents doivent être munis de la carte Michelin n° 2.

**DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 1965.** — Réunion Gare du Midi à 8 h 30'. Départ train à 9 h 04' pour Erbisœul (53 km, arrivée à 10 h 12'), Bois de Ghlin, Bois d'Obourg, Abbaye de St-Denis, Le Rœulx (P.-N., château) ; Bois de la Haye du Rœulx, Ecaussinnes, Bois de la Houssière, Clabecq, Hal, Ruisbroek. 80 km.  
Pilote : M. P. Delmelle.

**DIMANCHE 26 SEPTEMBRE.** — Réunion Place Simonis à 8 h 30'. Départ à 8 h 45', Bekkerzeel, Kasteel Hoogpoord, Asbeck, Doment, Abbaye d'Affligen, Alost (P.-N. à la gare) ; Moorsel, Molhem, Kobbeghem, Hamme, Wemmel, Bruxelles. 60 km.  
Pilote : M. Peeters.

**DIMANCHE 3 OCTOBRE 1965.** — Réunion Arcades du Cinquante-naire à 8 h 30'. Départ à 8 h 45'. Par monts et par vaux, au gré de la fantaisie du pilote. Aller et retour à Rootseelaar (P.-N.). 70 km.  
Pilote : M<sup>me</sup> S. De Bock.



## Excursions pédestres du mois de septembre 1965

**DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 1965.** — Réunion à 9 h à la Gare Centrale. Départ en train à 9 h 16', Louvain à 9 h 40' changement pour Korbeek-Loo à 9 h 45'. Arrivée à 9 h 50', Biest, Château de Corbeek-Loo, Château de Pellenberg, Pellenberg, Herendaelfhof, Lammerhof, Kwade schuur, Paaschhof, Bollenberg, Lubbeek (P.-N. environ de l'église) ; Heurbeek, Kalenberg, Boschkant, Malendrier, Hoogbutsel, Station Vertryck. Retour en train à 17 h 02', Louvain à 17 h 12', changement à 17 h 24' ou 17 h 50'. Pilote : M. R. Jacobs.

Pour rejoindre au P.-N. : Train Bruxelles Midi à 11 h 10', Central à 11 h 14', Nord à 11 h 20'. Arrivée à Louvain à 11 h 39, Autobus de Diest à 12 h 15', arrivée à Lubbeek à 12 h 35'.

**DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 1965.** — Réunion à 9 h 30' Porte d'Anvers. Départ à 9 h 45' en autobus n° 47 pour Le Marly, Borgh, Lint, Humbeek (P.-N.) ; Beyghem, Limbosch, Meise. Retour en vicinal. 16 km.  
Pilote : M. R. Caby.

Pour rejoindre au P.-N. : Gare des autobus Bruxelles-Nord. Autobus « H » (Humbeek) à 12 h 15'. Arrivée à 13 h.

**DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 1965.** — « A » — *Voyage en Campine Limbourgeoise.* — Réunion à 7 h 45' Gare Centrale. Départ en autocar à 8 h très précises, Dilsenerbos, Platte Lindenberg, Reinkensheide, Lacs de Heuvelsven et Kruisven. 15 km. (P.-N. au « Romance Bar »), à Lankhaar. Pilote : M. R. De Saulnier.

Coût du voyage : 100 F, pourboire compris, à verser au plus tard à la réunion du lundi 6 septembre.

« B » — *Le Brabant Wallon.* — Réunion à 10 h à Uccle-Calevoet (trams 7 et 9). Départ à 10 h 09' (Midi à 10 h 01') en train pour Waterloo (arrivée à 10 h 22'), Ermite, Culot, Ferme Tout lui faut, Bois de Hamme, Paudure, La Bruyère, Wauthier-Braine (P.-N. près de l'Eglise) ; le Sacrement, ancienne Abbaye de Nizelles, Bois de Haut-Mont, Haute-Nouvelles, Bois de Foriest, la Pierre qui tourne, Rossignol, Braine l'Alleud. Retour en train ou en autobus. 18 km.  
Pilote : M. J. Bernaerts.

Pour rejoindre au P.-N. : Train au Midi à 11 h 31' ou 12 h 31', Uccle-Calevoet à 11 h 39' ou 12 h 39' pour Braine l'Alleud. Arrivée à 11 h 55' ou 12 h 55' ensuite autobus « Tubize » à 12 h 06' ou 13 h 05' pour Wauthier-Braine, arrivée à 12 h 20' ou 13 h 19'.

**DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 1965.** — Réunion à 9 h 30', Place Charles Rogier (Nord). Départ à 9 h 40' en tram vicinal « L » pour Meise (arrivée à 10 h 06'), St-Brixius-Rode, Hof-ter-Rode, Grote Heidebeek, Nieuwenrode, Kapelle-op-den-Bos (P.-N. près de l'Eglise); canal, Château De Mot, De Bist, Kleine-Heide, Rendelbeek-Hoef, Aalbeek, Leest, Stuivenberg, Vrijbroekpark, Malines. Retour en train. 20 km.

Pilote : M. J. Bernaerts.

Pour rejoindre au P.-N. : Train au Midi à 11 h 42'. Central à 11 h 46'. Nord à 11 h 51' pour Malines (arrivée à 12 h 05') ensuite autobus « Londerzeel » à 12 h 20' pour Kapelle-op-den-Bos, église (arrivée à 12 h 39').

**DIMANCHE 3 OCTOBRE 1965.** — Réunion à 9 h Porte de Ninove. Départ à 9 h 15' pour Yseringen, Ter Melleken, Stuivenberg, Bergenbroek, Lombeek-Ste-Marie (P.-N. « In de Kroon »); Moulin de Lombeek, Woestyn, Teuberg, Donkerstraat, Strytem. 17 km. Retour en tram.

Pilote : M. J. Driesens.

Pour rejoindre au P.-N. : Tram « Ni » Porte de Ninove à 12 h 15'. Descendre à l'arrêt O.-L.-V. Lombeek, trente minutes de marche.

## Concours photographique

### RESULTATS D'AOUT 1965

#### Classement de la « Vox Populi ».

1. M. J. MIEROP	10	points.
2. M. L. Sortia	8,5	«
2. M. R. Caby	8,5	«
4. M <sup>me</sup> Spéder	7	«
5. M. M. Van Meurs	6	«
6. M. A. L'Hoiest	5	«
7. M <sup>me</sup> L. Jaumain	4	«
8. M. R. De Bock	3	«
9. M. J. Bonvalet	2	«
10. M <sup>me</sup> M. Jaumain	1	«

#### Classement du « Jury ».

1. M. J. MIEROP	3	points.
2. M. R. De Bock	2	«
3. M <sup>me</sup> Spéder	1	«

#### CLASSEMENT GENERAL

(Après 8 épreuves).

1. M. J. MIEROP	71,5	points.
2. M. L. Sortia	68,5	«
3. M. M. Van Meurs	50	«
4. M <sup>me</sup> Spéder	48	«
5. M. R. Caby	42,5	«
6. M. J. Bonvalet	42	«
7. M <sup>me</sup> M. Jaumain	29	«
8. M <sup>me</sup> Fiers	28	«
9. M. R. De Bock	26,5	«
10. M <sup>me</sup> L. Jaumain	22	«

## Pégase-Bowling

Notre « saison » de bowling s'est clôturée au mois de juin dernier. A l'issue des six dernières parties, un classement a été établi compte tenu de l'handicap calculé sur des données exposées précédemment (voir article du mois de mai).

Les derniers jeux se déroulèrent sans acharnement, mais dans un esprit de détente et de bonne humeur.

Et, c'est très bien ainsi, car la compétition pourrait faire dévier ces joutes amicales qui sont et doivent rester : un loisir.

Nous féliciterons bien vivement M. et M<sup>me</sup> Van Meurs qui se classent en tête. Ils ont su mettre à profit leur handicap et, surtout, produire de bons scores dans les jeux de juin.

Nous demanderons au Comité de bien vouloir récompenser les plus adroits.

## SAISON 1964-65.

Tane V. M.	137	145	100	107	132	122	=	743	+	(52,5 × 6)	=	1.058,—	123,80
Christiane L.	145	119	119	122	119	92	=	716	+	(50 × 6)	=	1.016,—	119,30
Mady C.	103	112	119	111	148	119	=	712	+	(48 × 6)	=	1.000,—	118,60
Suzanne De S.	98	63	73	70	74	89	=	467	+	(75,5 × 6)	=	920,—	77,80
Jeanne Th.	84	91	58	70	78	46	=	427	+	(75,5 × 6)	=	880,—	71,—
Michel V. M.	110	152	122	142	90	153	=	769	+	(36 × 6)	=	985,—	128,10
Wim L.	103	167	137	122	144	124	=	797	+	(22,5 × 6)	=	932,—	132,80
René C.	87	105	118	87	90	114	=	601	+	(54 × 6)	=	925,—	100,—
Roger de S.	104	98	116	113	81	127	=	639	+	(40,5 × 6)	=	882,—	106,40
Louis Th.	95	109	81	98	58	64	=	505	+	(56 × 6)	=	841,—	84,10
Roger J.	—	—	—	114	123	113	=	non classé.					

Les rencontres futures auront lieu le 3<sup>e</sup> *jeudi de chaque mois* au « Crosly Bowling », 36, boulevard de l'Empereur, à 20 h. (2<sup>e</sup> étage). Donc au 16 septembre et . . . bonne boule !

*Edé,*  
Moniteur de service.

## Le code de la route

### A PETITES DOSES

#### CROISEMENTS.

Le croisement et le dépassement des véhicules sur rail, dont la voie est établie sur la chaussée se font à droite, qu'ils soient en mouvement ou arrêtés.

Si, en raison de l'exiguïté du passage ou de la présence d'un obstacle fixe quelconque (p. ex. présence d'un véhicule à l'arrêt ou en stationnement), ces manœuvres ne peuvent se faire à droite, et à condition de ne pas mettre en danger les usagers circulant en sens inverse, elles peuvent se faire à gauche. Le dépassement du véhicule sur rail peut aussi se faire à gauche sur les chaussées à sens unique, lorsque les nécessités de la circulation le justifient.

Quand un véhicule sur rails est arrêté pour laisser monter ou descendre des voyageurs, la voie ferrée étant ou non étalée sur la chaussée, le conducteur ne peut longer le véhicule sur rails, soit à gauche, soit à droite qu'à allure réduite.

Sauf aux endroits où la circulation est réglée par un agent qualifié ou par des signaux lumineux de circulation, le conducteur qui circule du côté où les voyageurs montent ou descendent d'un véhicule sur rails arrêté doit leur permettre soit d'accéder à ce véhicule, soit de gagner le trottoir de l'accotement. A cette fin, il doit, au besoin, s'arrêter.

#### CHANGEMENT DE DIRECTION

Tout conducteur engagé dans un carrefour où la circulation est réglée par un agent qualifié ou des signaux lumineux de circulation peut de dégager sans attendre que la circulation soit ouverte dans le sens où il va s'engager, sauf si un feu rouge placé à sa droite sur la voie qu'il va emprunter le lui interdit.

Tout conducteur qui veut soit traverser à droite pour quitter la chaussée, soit tourner à gauche pour quitter la chaussée, ou, le cas échéant, pour arrêter son véhicule sur le côté gauche de la chaussée, doit :

a) s'assurer au préalable qu'il peut entamer sa manœuvre sans danger pour les autres usagers et particulièrement en tenant compte des possibilités de ralentissement de ceux qui le suivent ;

b) indiquer son intention clairement et suffisamment à temps au

moyen des feux indicateurs de direction lorsque le véhicule doit en être légalement pourvu ou sinon, par un geste du bras et faire cesser cette indication dès que la manœuvre est accomplie ;

c) s'il tourne à droite, exécuter la manœuvre aussi court que possible et à allure modérée ;

d) s'il tourne à gauche, à défaut de signaux et de marques au sol prescrivant d'autres obligations, se porter vers la gauche ou, dans une chaussée à sens unique, serrer le plus possible le bord gauche de celle-ci et exécuter ensuite la manœuvre à allure modérée. Aux carrefours, cette manœuvre doit être exécutée aussi largement que possible de manière à gagner au plus tôt, le bord droit de la voie dans laquelle le conducteur s'engage.

Le conducteur qui veut changer de direction ne peut gêner la circulation normale des autres usagers venant en sens inverse sur la chaussée qu'il s'apprête à quitter, ni celle des usagers des pistes cyclables longeant cette chaussée.

Quand la circulation se fait en files parallèles, le conducteur ne peut tourner à droite que s'il se trouve dans la file de droite, et à gauche que s'il se trouve dans la file de gauche.

